



Association française  
pour la prévention des  
catastrophes naturelles

## **Conférence sur la prévention des risques naturels (Conference on Disaster Risks reduction)**

*“Des catastrophes du passé*

*au défi du changement climatique en Europe »*

Paris, 26-28 novembre 2008

### **Annexe**

#### **Conclusions relatives à la connaissance et aux moyens d'action**

##### **Préambule**

Le Conseil scientifique de l'AFPCN est constitué d'experts indépendants, français et d'autres nationalités, fonctionnant en réseau. Le conseil établit des publications comme le livre bleu sur l'adaptation au changement climatique qui figure parmi les documents remis aux participants.

Plusieurs membres du conseil (MM. Favier, Décamps, Wagner, Michel-Kerjan, Drobenko, Bourrelier) ainsi que les pilotes des cinq ateliers, représentant des centres scientifiques et techniques partenaires (BRGM, CEPRI, CEMAGREF, CERTU et EISTI), sont intervenus au cours de la conférence. Le conseil scientifique a également utilisé l'appui de l'académie des sciences et des organismes internationaux (OMM, UNESCO).

Le conseil s'est réuni le 28 novembre avant la séance de l'après-midi, ce qui a permis au président de s'exprimer ensuite en nom collectif selon quatre grands thèmes.

## **1° Un accord sur un diagnostic général**

1-1. En matière de prévention des risques de catastrophes (Disaster Risk Reduction : DRR), l'opinion des intervenants converge sur le fait qu'on ne sait pas tout mais qu'on en sait beaucoup et qu'on dispose déjà d'instruments et d'une expérience de leur emploi. Cependant les questions principales demeurent :

- comment faire remonter la prévention des risques naturels dans l'agenda politique (question de gouvernance) ?
- comment impliquer réellement et systématiquement entreprises et collectivités ?
- comment agir sur les comportements individuels ? Comment expliquer, éduquer ?

1-2. D'autre part, une grande convergence se dégage pour dire que DDR et adaptation au changement climatique partagent de nombreux champs communs, à commencer par l'exigence d'une stratégie et une échelle de long terme, sans pour autant se confondre. Il faut donc travailler de concert, le changement climatique étant un incitateur et un révélateur des insuffisances des actions entreprises et de la croissance préoccupante des vulnérabilités.

1-3. La nécessité de définir et de mettre en œuvre des politiques intégrées à l'échelle des territoires est reconnue. Cependant, la diversité et la complexité des situations appellent une façon nouvelle de poser les problèmes et la définition de priorités afin de surmonter les blocages.

1-4. D'où le besoin de mettre l'accent sur :

- les échanges d'expérience, les retours d'expérience, les démonstrations pilotes communes,
- l'amélioration de la communication, notamment par le développement du débat local et la remontée des questionnements (mouvement « bottom up »),
- l'élaboration et le test de stratégies au regard d'un contexte de fortes incertitudes.

## **2° Des disciplines essentielles**

2-1- le renouvellement permanent de la connaissance constitue la base de l'action, elle doit être ajustée aux situations nouvelles.

Une bonne métrologie, la mise en place, l'entretien et l'ouverture appropriée (par la cartographie notamment) aux utilisateurs de banques de données fiables, restent la base de la connaissance et du management des risques. Les programmes de recherche européens contribuent à organiser des réseaux et à comparer les méthodologies dans des domaines comme les inondations. L'effort doit s'étendre à d'autres aléas et se poursuivre dans le temps pour que l'évolution due au changement climatique ou aux modifications des activités de la société se reflète dans les données.

2-2- les instruments de gestion doivent être affinés et leur efficacité testée

Les modèles des stratégies économiques en situation de grande incertitude sont à développer et des inter comparaisons à réaliser.

L'efficacité dans l'application des principes du protocole de Hyogo et des instruments destinés à les mettre en œuvre doit être régulièrement testée et améliorée.

En particulier, les dispositifs de vigilance et de surveillance (Early Warning) doivent être développés, mieux partagés et leur usage largement vulgarisé.

2-3- les Sciences de l'Homme et de la Société sont encore insuffisamment mobilisées.

Les travaux et échanges sur la perception des risques, les outils à la décision sont essentiels. La résilience est un domaine clé. Fondée notamment sur la capacité d'autonomie des individus et des systèmes, elle doit trouver des terrains d'application pratique pour être appropriée et valorisée. Elle doit associer pour cela les différentes disciplines entrant dans le concept de prévention.

Des échanges avec les partenaires des pays en développement ouvrent des perspectives fructueuses et leur développement est vivement recommandé.

2-4- les exemples de gouvernance qui ont été donnés de partenariats public-privé montrent l'étendue des progrès possibles correspondant aux spécificités européennes

### **3° Des domaines majeurs pour les études de vulnérabilité et les stratégies d'actions**

Les cinq ateliers ont confirmé la pertinence des thèmes retenus et les recommandations spécifiques formulées conduisent à les regrouper en trois familles :

3-1. les massifs montagneux et les fleuves transnationaux correspondent à des communautés plus homogènes et qui sont déjà en relations, notamment pour la gestion de crise. Le progrès doit porter sur l'élaboration de stratégies et une meilleure communication grâce, notamment, à des normes et des instruments communs,

3-2. le littoral d'une part et les métropoles d'autre part constituent deux sous ensembles territoriaux très différents mais tous deux porteurs d'enjeux considérables et de problématiques complexes et spécifiques. Pour ces territoires, il s'agit de progresser dans l'énonciation d'une approche méthodologique générale accompagnée du développement d'échanges plus systématiques.

3-3. l'atelier sur la formation a constaté la convergence des divers acteurs (Collectivités territoriales, Etats, Commission Européenne) sur l'idée de constitution d'un réseau fort et actif des formations sur les risques au niveau européen.

### **4° L'échelle européenne**

L'Europe apporte une valeur ajoutée décisive du fait de la diversité des situations et des cultures qui font sa richesse et des dimensions avec lesquelles elle permet d'aborder les problématiques et de mobiliser des moyens.

a) L'interface scientifique doit être activée de façon à favoriser la constitution de réseaux scientifiques auprès des plates-formes. A titre d'exemple, le conseil scientifique de l'AFPCN demandera aux plates-formes du réseau de lui proposer des membres ou correspondants comme il sera lui-même attentif aux demandes qui lui seront faites.

b) L'Union européenne devrait apporter un appui déterminé à ce mouvement qui a été amorcé par certains des programmes de la DG recherche de la Commission.